

ECHOS DE L'ARCHITECTURE

« Parler ensemble, créer ensemble » un débat organisé par la « Plate-forme nationale pour l'architecture »

C'est à l'Institut français d'architecture (IFA) que s'est tenu le 5 mars le débat organisé par la « Plate-forme nationale pour l'architecture » sur le thème de la participation des futurs utilisateurs et usagers à l'élaboration de leur cadre de vie.

Une organisation est en vue

Initialement, M. Jacques Floch, député de Rillé, président de l'Association des maires des villes de banlieue, a déclaré : « Les élus, aujourd'hui, veulent assumer leurs responsabilités et ne sont plus disposés à laisser à d'autres le soin de faire la ville à leur place. La participation doit s'organiser dans un cadre très souple entre tous les interlocuteurs : habitants, élus, architectes, etc. »

Selon M. Jean-Pierre Dupont, directeur de l'architecture, le projet de loi sur la maîtrise d'ouvrage publique permettra, au niveau de la programmation, une intervention des mécanismes de participation, intervention souhaitée par la Plate-forme nationale. Les ateliers publics que prévoient les textes modifiant la loi sur l'architecture de 1977 seront eux aussi des outils de participation. La question de leur capacité à exercer une maîtrise d'œuvre ne serait pas encore tranchée. Et la politique des « chantiers libres » a un objectif double : la participation des habitants et la « dénormalisation ».

Trois expériences, trois rôles

Trois exposés d'expériences ont été suivis de débats :

► L'urbanisme et l'architecture, moyens d'expression sociale ? », par Mme Touiller, responsable d'associations d'usagers, qui considère que cette question a trente ans de retard

et s'aggrave encore avec la croissance de l'indifférence de certains à la vie sociale.

► « Les ateliers du cadre de vie », par Mme Dominique Rist, architecte, urbaniste, directrice de l'Atelier public d'urbanisme de Crétel, qui conseille de se garder d'imposer par la loi la création d'un atelier public et de laisser le contexte local définir ses outils et ses choix. Mme Rist tient pour nécessaire l'existence d'une équipe pluridisciplinaire au sein de ces ateliers, pour la cohérence de la réflexion.

► L'usager et l'architecte, partenaires de la participation – essai de la définition des pratiques », par M. Jacques Bon, architecte, urbaniste, qui a décrit deux expériences : l'habitat autogéré, conçu par un groupe de 5 à 15 familles pour elles-mêmes, autour de l'architecte, et l'habitat concerté, pour un groupe différent (habitat social) et plus nombreux, élaboré avec la participation du maître d'ouvrage social. L'auteur pense que dans ces modalités l'architecte ne démissionne pas de son rôle, bien au contraire, et que l'opération peut n'être pas plus coûteuse ni plus longue.

M. Bernard Casnin, président de la Plate-forme nationale pour l'architecture, a souhaité en conclusion l'organisation de préexpérimentations pour affiner ces modalités de participation, le développement d'actions de formation du public grâce, notamment, à des émissions télévisées, avec la constitution progressive d'un langage commun, et l'organisation par la loi de la participation des usagers à la planification, la programmation et la conception des constructions publiques.

Pays de la Loire : la région encourage l'architecture

Pour favoriser l'architecture contemporaine de qualité, la région des Pays de la Loire a mis au point un système d'aides (subventions aux maîtres d'ouvrage) qui s'adresse aux communes et groupements de communes dont la population n'excède pas 50 000 habitants pour les constructions à usage collectif.

Cette aide permettra aux maîtres d'ouvrage de mieux rétribuer les esquisses de concours, quel que soit le type de concours organisé, pourvu que trois concepteurs au moins soient sollicités et qu'un représentant de la DDA – et si possible du CAUE – soient membres du jury. La subvention pourra représenter 50 % du montant des primes distribuées, sans toutefois dépasser un plafond de 30 000 F.

La décision d'attribution de cette subvention sera prise par le bureau du conseil régional. Les candidatures sont à adresser à : Aide au développement de l'architecture contemporaine de qualité, région des Pays de la Loire, tour Bretagne, 44047 Nantes Cedex.

Renseignements complémentaires : délégation régionale à l'architecture et à l'environnement (DRAE) ; (40) 20.46.78.

Une mission d'étude et de proposition sur l'organisation et le fonctionnement des UPA

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, vient de confier à M. Yves Boucly, inspecteur général de l'administration et ancien directeur de l'Etablissement public de la ville nouvelle de Lille-Est, une mission d'étude et de proposition sur le fonctionnement des Unités pédagogiques d'architecture et sur leur organisation institutionnelle.

Après la réforme des études, qui entrera en application à la prochaine rentrée universitaire, et après le démarrage de la mission de M. J.-P. Hémy sur le statut des personnels enseignants, c'est le troisième volet de la réforme d'ensemble de l'enseignement de l'architecture qui s'ouvre avec cette mission.

UIA : la confrontation 1984 de projets d'étudiants en architecture

« L'architecture au service des usagers concepteurs de leur logement », tel était le thème choisi par l'Union internationale des architectes (UIA) pour sa XII^e confrontation internationale de projets d'étudiants en architecture. Le jury international, sous la présidence de John F.C. Turner (Royaume-Uni) a examiné 185 projets d'équipes d'étudiants de 44 nationalités. Le prix de l'Unesco a été décerné à une équipe argentine, et le prix Kenzo-Tange, à une équipe polonoise. Vingt autres prix ont été attribués parmi lesquels, pour la France,

celui de la direction de l'architecture à une équipe mexicaine, celui de l'Académie d'architecture à une équipe finlandaise, celui du Conseil régional de l'Ordre d'Ile-de-France à une équipe autrichienne et celui du Conseil national de l'Ordre à une équipe soviétique. Un projet d'étudiants de l'UPA 6 figure parmi les mentions spéciales du jury.

Les projets lauréats seront présentés en septembre à Berlin-Ouest, à l'exposition internationale « IBA 84 », et en janvier 1985 au Caire, dans le cadre du XV^e Congrès de l'UIA.

Barcelone se prépare pour les JO de 92

La ville de Barcelone se prépare activement à accueillir les jeux Olympiques de 1992. Une consultation restreinte d'architecture a été lancée pour l'aménagement du site retenu, où se trouve déjà un grand stade. Résultats : le Japonais Arata Isozaki construirait la halle de sport, le Milanais Vittorio Gregotti réaménagerait le stade existant et Ricardo Bofill serait responsable du centre d'entraînement et du centre de presse.

Ce dernier semble amorcer un retour spectaculaire vers l'Espagne. N'est-il pas également candidat au poste de commissaire général d'« Expo 92 », l'exposition universelle qui pourrait se tenir à Séville en 1992 si Chicago, également sur les rangs, ne l'emporte pas ?

La XIII^e Biennale de Paris au printemps 1985

Au printemps 1985, la XIII^e Biennale de Paris se tiendra dans la grande halle de La Villette, inaugurant ainsi le premier équipement permanent livré au futur parc de La Villette. La section Architecture de la Biennale aura pour thème : « Vu de l'intérieur

– La raison de l'architecture ». La Biennale, ayant constaté que l'architecture est trop souvent conçue, appréhendée ou jugée de l'extérieur en négligeant les rapports subtils entre l'intérieur et l'extérieur, veut partir de l'intérieur pour aborder l'architecture dans son unité.

La Biennale lance une enquête et appelle les architectes désireux de proposer leurs travaux à retirer un dossier de candidature à son secrétariat permanent : Biennale de Paris, section Architecture, Grand Palais (porte J), av. Winston-Churchill, 75008 Paris. Les dossiers devant lui être retournés avant le 1^{er} juin 1984.

Une commission internationale d'architectes et de critiques retiendra les candidatures qu'elle souhaite voir développées. Les résultats de l'enquête sur le thème de l'intérieur alimenteront le catalogue de l'exposition. Les présentations de l'exposition feront aussi appel à des moyens techniques tels que vidéo, films, murs d'images, etc., avec l'espoir d'élargir la sensibilisation du grand public au phénomène architectural. □